



dimanche, 2. Octobre 2016

SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie.....	2
Colloque international sur les énergies renouvelables.....	2
22.000 MW seront produits en 2030	2
M. Perrin expert : « L'Algérie retrouve une dynamique de croissance d'hydrocarbures »	3
Sécurité alimentaire : Améliorer l'autosuffisance.....	3
UE - Agroalimentaire : Baisse des importations de l'Algérie	4
Le DG des douanes à Sétif : L'entreprise au cœur de la stratégie douanière.....	5
Port sec de Bordj Bou-Arréridj : Un grand impact économique	5
Une nouvelle loi pour les Partenariats publics-privés (Bouchouareb)	5
Produits pharmaceutiques : Le taux de production locale est de 58%	6
"Rendre l'investissement attractif dans les énergies renouvelables"	6
La création d'une centrale des risques en projet	7
Exportation de chlore vers la Tunisie	8
Commerce	8
Air Canada : Des vols sans escale Montréal-Alger à partir de l'été 2017	8
Djezzy lance la «4G» à Constantine, Sétif et Djelfa.....	9
Sylabs, une start-up au cœur de l'innovation technologique.....	10
Groupe PSA : «L'ouverture de notre DS Store Alger est imminente».....	10
Transactions & Contrats	11
Général Emballage attire le fonds DPI dans son capital	11
Régions.....	12
Protection des barrages : Des investissements conséquents.....	12



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malglaive

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

Colloque international sur les énergies renouvelables

Source : El Moudjahid

Les sources d'énergies renouvelables constituent aujourd'hui un volet très important des énergies du futur. Au vu de rôle primordial de cette ressource dans le développement durable, les pouvoirs publics ont mis en place un programme national des énergies renouvelables et celui de l'efficacité énergétique.

Intervenant, hier à Alger, sur ce thème d'actualité, le ministre de l'Énergie Noureddine Bouterfa, a insisté sur la nécessité de développer le renouvelable, surtout dans le contexte actuel, car, a-t-il précisé, celui-ci constitue la seule «garantie» d'une croissance durable et équilibrée. Il a ensuite souligné que «la compétitivité d'une économie verte, résultat du programme national des énergies renouvelables et celui de l'efficacité énergétique, sera la seule garantie d'une croissance équilibrée et durable qui permettra d'améliorer l'allocation de nos ressources et la réalisation des objectifs de développement assignés». S'exprimant à l'occasion d'un colloque international organisé sur le thème «La transition énergétique en Afrique : entre défis économiques et enjeux environnementaux», le ministre a appelé les pays africains à une «prise de conscience» afin de s'inscrire en urgence dans la promotion de ce type d'énergies. Il a rappelé, dans ce contexte, les efforts déployés par les pouvoirs publics pour réunir les conditions autorisant la transition énergétique vers le développement des énergies renouvelables, dont l'adoption, en mai 2015, du Programme national de développement des énergies renouvelables (PNER), et celui de la promotion de l'efficacité énergétique. «Ces deux programmes, a

ajouté Noureddine Bouterfa, témoignent de la volonté de l'Algérie d'aller résolument vers l'énergie propre, durable et efficace.» Et de poursuivre qu'«avec l'adoption de l'objectif de 27% d'énergie électrique à la base du renouvelable à l'horizon 2030, soit l'équivalent de 45 à 51 mégawatts, une action soutenue en termes d'efficacité énergétique, nous exprimons une ambition à la hauteur des défis et un engagement à faire des prochaines années, l'ère du développement énergétique durable». Le ministre n'a pas manqué de mettre l'accent sur le problème d'accès à l'énergie, en indiquant que «celui-ci touche entre 580 millions et 650 millions de personnes, soit près de 70% de la population africaine, des chiffres qui révèlent la faiblesse de l'introduction énergétique du continent qui abrite 15% de la population mondiale, qui ne produit qu'une infime partie des émissions mondiales de dioxyde de carbone et qui est, quand même, appelé à s'inscrire dans une transition énergétique dont il ne détient pas les éléments moteurs». Mais, en Afrique, a-t-il précisé, «l'équation énergétique est plus compliquée qu'ailleurs, car le continent souffre d'un problème d'accès à l'énergie qui bloque son développement et met beaucoup d'incertitudes sur sa capacité à répondre aux besoins basiques de développement».

«Nous, les Africains, sommes ainsi confrontés, d'une part, au risque de ne pas pouvoir satisfaire la demande future en énergie, et, d'autre part, à une dégradation majeure et irréversible de l'environnement, dont la situation est déjà très précaire», dit-il.

Mettant à profit cette occasion, le ministre a invité les experts participant au colloque à identifier les raisons pouvant expliquer le retard du continent dans cette dynamique et les perspectives d'y rendre la transition énergétique opérationnelle. Selon lui, la période actuelle constitue une opportunité pour l'Afrique, au

lieu d'une fatalité, car le continent est suffisamment «riche» en potentiel d'énergie, et doit l'exploiter pour impulser son développement et faire face aux déficits énergétiques chroniques. Il a insisté sur la nécessité d'engager des actions concrètes et urgentes pour lancer le continent sur le chemin de la transition énergétique.

22.000 MW seront produits en 2030

Source : El Moudjahid

Il y a lieu de rappeler que le programme national de développement des énergies renouvelables prévoit la production, d'ici à 2030, de 22.000 MW d'électricité de source renouvelable, notamment solaire et éolienne, destinée au marché intérieur, en plus de 10.000 MW supplémentaires à exporter, rappelle-t-on. Un chiffre qui correspond à 27% de la production globale d'électricité d'ici 2030 et le double de la capacité actuelle du parc national de production d'électricité. Grâce à ce programme, il est prévu de réaliser une économie de près de 300 milliards de m³ de gaz sur la période allant de 2021 à 2030, qui seront orientés vers l'exportation et rapporteront à l'État d'importants revenus supplémentaires. En outre, jusqu'à 300.000 postes d'emploi directs et indirects devraient être générés, à la faveur de la mise en œuvre du programme, dont la mise en œuvre nécessite des investissements de l'ordre de 120 milliards de dollars. Par ailleurs, les pouvoirs publics se sont fixé comme objectif de réaliser un gain financier de 42 milliards de dollars à l'horizon 2030, à travers la réduction de 9% de la consommation d'énergie, à la faveur de la mise en œuvre d'un programme national de développement de l'efficacité énergétique. La mise en œuvre de ce programme conduira, notamment à l'isolation thermique de 100.000 logements par an, ainsi qu'à la conversion au GPL de plus d'un million de véhicules particuliers et de

plus de 20.000 autobus, en même temps que seront créés plus de 180.000 emplois.

M. Perrin expert : « L'Algérie retrouve une dynamique de croissance d'hydrocarbures

»

Source : El Moudjahid

L'Algérie retrouve une «dynamique de croissance» de sa production et de ses exportations d'hydrocarbures, a affirmé l'expert dans le secteur énergétique, Francis Perrin, soulignant que l'année 2017 devrait marquer le début d'un accroissement supplémentaire.

«Les statistiques publiées par la Sonatrach en septembre confirment que l'Algérie est en train de retrouver une dynamique de croissance pour sa production et ses exportations d'hydrocarbures liquides et gazeux», a expliqué Francis Perrin dans l'éditorial du dernier numéro d'Oil & Gaz Africa (OAG Africa). Il a précisé, se basant sur les chiffres de Sonatrach, que pour les huit premiers mois de 2016, ces exportations ont augmenté à 71,5 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep), contre 65,4 Mtep à la même période de 2015, indiquant qu'entre janvier et août, la production primaire d'hydrocarbures était de 127,4 Mtep, ce qui représentait 99% de l'objectif de la Sonatrach. Pour Francis Perrin, qui est également le président de Stratégies et Politiques Energétiques (SPE), l'année 2017 «devrait marquer le début d'un accroissement supplémentaire, grâce à des mises en production de nouveaux champs, notamment pour le gaz naturel», soutenant que l'exportation de gaz par gazoduc a connu une hausse de 43% par rapport à la période correspondante de 2015.

Les exportations de pétrole brut ont pourtant baissé de 8% sur les huit premiers mois de 2016, du fait de la hausse des volumes traités dans les raffineries du nord du pays, relevant que les exportations de produits raffinés sont supérieures de 2% à leur volume sur janvier-août 2015.

Toujours se basant sur les statistiques fournies par Sonatrach, il note que les volumes de brut et de condensats traités par les raffineries du pays ont augmenté de 7% environ, à 19,9 millions de tonnes (Mt), soit une hausse de 1,26 Mt, soulignant que «cela a contribué à réduire les importations de carburants automobiles et à accroître les exportations d'autres produits pétroliers, tels que le naphta et les fiouls».

La production de gazole a cru de 8% (+415.000 tonnes) et celle d'essence de 6 % (+114.000 tonnes), et les importations de ces produits ont fortement baissé avec -25% (-350.000 tonnes) pour le gazole et -10% pour l'essence (-110.000 tonnes), a-t-il ajouté, précisant que par rapport aux huit premiers mois de 2015, le coût de l'importation des carburants a baissé de 43%, soit une économie de 710 millions de dollars.

Sécurité alimentaire : Améliorer l'autosuffisance

Source : El Moudjahid

La Déclaration d'Alger, adoptée à l'occasion de la première conférence ministérielle sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, a visiblement inspiré les ministres de l'Agriculture des 13 pays membres du CIHEAM (Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes), dont le ministre algérien de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, pour appuyer la démarche enclenchée à Alger et

continuer sur sa lancée, à l'issue de la réunion tenue en début de semaine dans la capitale albanaise, Tirana.

Outre le membre du gouvernement algérien, les 12 autres pays des deux rives de la Méditerranée ayant pris part à la réunion de Tirana sont l'Albanie, l'Egypte, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Liban, Malte, le Maroc, le Portugal, la Tunisie et la Turquie.

Selon le communiqué final qui a sanctionné les travaux de cette réunion de haut niveau, transmis par le secrétariat général du CIHEAM, les ministres de l'Agriculture des pays en question — s'inscrivant dans la dynamique enclenchée à Alger — ont décidé de « mettre en place le Plan d'Action pour la Méditerranée à l'horizon 2025 (PACMED-2025) », ce qui constitue un « agenda stratégique 2025 qu'il convient de renforcer, et de nouvelles initiatives-phares régionales », poursuit le même communiqué en faisant savoir que le PACMED-2025 sera mis en œuvre avec les institutions partenaires du CIHEAM dans l'objectif d'une complémentarité institutionnelle en faveur de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et du développement inclusif. Comme cela a été suggéré lors de la réunion d'Alger, les participants à la réunion de cette semaine appellent les gouvernements des pays méditerranéens à « poursuivre leurs efforts pour favoriser le développement de l'agriculture et des chaînes de valeur agroalimentaires par des politiques publiques adaptées tout en encourageant les initiatives privées dans les territoires ruraux ». Cependant, intervenant dans un contexte régional marqué par le phénomène migratoire massif, la réunion de Tirana souligne que « les questions liées aux migrations de détresse et la crise des réfugiés doivent conduire les Etats de la région à réfléchir de manière plus générale à la prise en compte des causes profondes de ces migrations afin de faire ressortir des solutions envisageables sous la perspective du développement

agricole et rural et de la sécurité alimentaire en Méditerranée ».

Sur le plan purement économique et de la sécurité alimentaire, il est utile de noter que les pays du pourtour méditerranéen représentent, à eux seuls, le marché agricole le plus dynamique dans le monde, notamment pour ce qui est des céréales et productions animales.

Membre actif du CIHEAM, l'Algérie a déployé ces dernières années, en particulier, depuis la crise alimentaire de 2007-2008, des efforts importants pour l'amélioration de sa sécurité alimentaire.

La priorité a été accordée au secteur de l'agriculture et du développement rural. A cet effet, un ambitieux programme de développement agricole et rural a été mis en œuvre par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, lors de la rencontre nationale consacrée au secteur de l'agriculture, qui s'était déroulée le 28 février 2009 à Biskra.

Dès lors, une enveloppe de 200 milliards de dinars par an et durant 5 ans, a été allouée, l'ambition étant de faire en sorte à ce que ce dernier soit en mesure de contribuer de manière significative à la croissance économique et au relèvement du niveau de la sécurité alimentaire du pays. Il s'agit surtout de cibler certains produits qui peuvent être développés de façon intensive et soutenue, d'établir un nouvel équilibre entre approvisionnements extérieurs et offre nationale en réalisant l'objectif d'amélioration du taux d'autosuffisance au sein de trois filières prioritaires dont les produits qui ont un poids décisif sur le profil nutritionnel et les habitudes alimentaires des populations : le blé dur, la lait et la pomme de terre », a-t-on indiqué en expliquant que « pour le blé dur,

l'option d'une réduction des importations sur le moyen terme est justifiée et légitime compte tenu des tendances des marchés du BD et de la forte volatilité des prix qui les caractérisent. Le blé dur occupe la part la plus importante des surfaces agricoles utiles dédiées aux céréales et constitue la base alimentaire de la majorité des populations rurales et agricoles.

UE - Agroalimentaire : Baisse des importations de l'Algérie

Source : El Moudjahid

Les exportations de produits agroalimentaires de l'Union européenne (UE) vers l'Algérie ont reculé sensiblement, lors des 12 derniers mois, passant de 3,408 milliards d'euros, entre août 2014 et juillet 2015, à 2,778 milliards d'euros, durant la période allant d'août 2015 à juillet 2016, soit une baisse de 18,5%, montrent des données publiées par la Commission européenne.

La baisse des exportations agroalimentaires de l'UE vers l'Algérie a été plus significative en juillet 2016 où l'Algérie n'a importé de cette région que pour 188 millions d'euros contre 261 millions d'euros un an auparavant, soit une baisse de 28,2%.

Les principaux produits responsables de la baisse des exportations de l'UE vers l'Algérie sont les poudres de blé et de lait, a affirmé à l'APS un responsable des services du Commissaire européen chargé de l'agriculture et du développement rural, Phil Hogan.

La diminution importante des prix de ces deux produits explique, en partie, la réduction de la valeur des exportations de l'UE vers l'Algérie, selon ce responsable qui cite également un autre facteur important, à savoir

la baisse, en volume et en valeur, des exportations de cigares et de cigarettes.

Les exportations des produits agroalimentaires de l'UE vers l'Algérie ont été plombées également par la baisse des exportations d'huiles végétales, en volume et en valeur, et de celle des fruits frais, notamment en volume, a ajouté ce responsable sans donner plus de précisions chiffrées. La chute des prix du pétrole a contraint le gouvernement à prendre des mesures à travers l'instauration d'un régime de licences d'importation destiné à limiter le volume des importations et encourager le développement du produit local.

Des contingents tarifaires agricoles originaires de l'UE ont été ainsi soumis au système de licences d'importation. Le coût global de l'ensemble de produits concernés par le régime des licences d'importation non automatiques est estimé à 12 milliards de dollars dont un milliard de dollars concerne les produits contingentés provenant de l'UE, avait fait savoir le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb.

Les exportations de produits agricoles de l'UE ont atteint plus de 128 milliards d'euros durant la période allant d'août 2015 à juillet 2016, soit une progression annuelle de 0,7%, confortant la position de l'UE en tant que première exportatrice agroalimentaire mondiale, une place que l'UE a repris aux Etats-Unis en 2013.

Cependant, si les exportations de l'UE vers les Etats-Unis, son principal partenaire, ont progressé de 10% durant la période de référence et de 17% vers la Chine, elles ont, en revanche, poursuivi leur tendance baissière vers la Russie (-12,5%), pâtissant de l'embargo russe et du faible niveau des prix sur les marchés mondiaux.

Le DG des douanes à Sétif : L'entreprise au cœur de la stratégie douanière

Source : El Moudjahid

« La douane est interpellée aujourd'hui plus que jamais à lutter efficacement contre le crime organisé au niveau transfrontalier et être un levier pour le développement de l'économie. C'est là une démarche qui s'inscrit de plain-pied dans les orientations du nouveau modèle économique du gouvernement et du pays. »

C'est un des éléments forts développés par Kaddour Bentahar, directeur général des douanes, à l'issue de sa visite jeudi à Sétif accompagné du wali, du président de l'APW et du directeur régional de la douane de Sétif.

Il ne manquera pas de développer la stratégie mise en œuvre dans le cadre du plan national 2016-2019 et des décisions du gouvernement portant notamment sur la diversification de l'économie nationale, soulignant par là le rôle essentiellement économique de la douane, dans cette dynamique d'accompagnement de l'entreprise publique ou privée, une économie forte implique nécessairement une douane à la mesure des défis qu'elle a relevés.

« Nous devons changer de comportements pour aller vers l'usager, l'écouter, l'orienter, le conseiller et l'accompagner et faire que le citoyen perçoive le changement dans la mission que nous avons à charge », ajoutera Bentahar qui ne manquera pas de rendre hommage aux douaniers aux frontières.

Un message dira-t-il que j'adresse aux 20.000 douaniers, avant de se pencher sur les 8 mesures prises pour encourager l'exportation et la réduction des délais de traitement des dossiers.

En évoquant les grands projets structurants le DG des douanes parlera de la mise en place d'un bon système d'informations à travers la réalisation d'un « Data Center », sachant que 80% du traitement de l'information passe aujourd'hui par le circuit rouge, ce qui est excessif. Comme il fera état de la mise en place prochaine d'une centrale de gestion des risques et de la parution prochaine du nouveau code des douanes qui apportera également un plus après 4 années de travail.

Port sec de Bordj Bou-Arréridj : Un grand impact économique

Source : El Moudjahid

Le directeur général des douanes nationales, M. Kadour Bentahar, qui a effectué jeudi une visite de travail dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj s'est rendu au port sec de Tixter, première structure du genre dans notre pays. M. Bentahar, qui a insisté sur le transfert par voie ferroviaire, a ajouté que le projet va avoir un impact économique extraordinaire, que ce soit pour les emplois directs et indirects ou pour la diminution du temps de traitement des opérations douanières, ce qui va permettre une baisse du prix de revient des produits algériens qu'ils soient fabriqués par des entreprises publiques ou privées en plus de la baisse des transferts en devises.

« Chaque jour supplémentaire que le container passe au port nécessite des frais qui seront payés à l'étranger », a-t-il précisé en indiquant que c'est un projet porteur qui va permettre à l'entreprise d'être compétitive.

Interrogé sur la conformité des produits qui sont vendus sur le marché, il a expliqué que cette question est du ressort des services du commerce.

« C'est vrai que nous coordonnons notre action sur ce plan. Mais c'est à eux de décider des mesures à prendre dans ce domaine », a-t-il dit. Le container n'est ouvert qu'une seule fois en présence de toutes les administrations concernés par le contrôle des frontières. Nous faisons tout pour aider les opérateurs à s'orienter vers cette option. Vous connaissez tous les orientations du gouvernement pour diversifier l'économie nationale et promouvoir les exportations hors hydrocarbures. La zone extraportuaire est un instrument pour aller dans ce sens. Celui qui exporte, on peut lui régler les procédures de dédouanement au sein de l'usine même. Il peut ensuite ramener le container qui sera mis sous scellés ici, à Tixter, pour qu'il soit transféré au port par train.

Ce qu'on souhaite c'est que le train emmène et ramène des containers dans une opération à double sens, entre l'importation et l'exportation.

M. Bentahar, qui a précisé que les containers ne seront pas touchés au port, a rappelé que quelques opérations d'exportation ont été lancés ces derniers jours sur le port sec.

Cela nous donne également une meilleure position dans les négociations avec l'OMC.

Une nouvelle loi pour les Partenariats publics-privés (Bouchouareb)

Source : Maghreb Emergent

Une loi va être élaborée pour régir les Partenariats publics-privés, tandis que l'ingénierie du système de montage CKD/SKD sera prochainement revue, a indiqué le ministre de l'Industrie et des mines, Abdeslam Bouchouareb.

Intervenant lors de la 2ème édition de l'université d'été du Forum des chefs d'entreprise (FCE) tenue jeudi dernier à Constantine, le ministre a fait savoir qu'une réflexion sur un avant-projet de loi relatif aux Partenariats publics-privés (PPP) avait été entamée. Par ailleurs, il a annoncé que l'ingénierie du système de montage CKD/SKD, figée depuis 1998, allait être revue "pour en faire un levier de remontée dans les filières industrielles".

L'idée principale, a-t-il expliqué, consistera à conditionner l'accès aux avantages par l'engagement à plus d'intégration locale.

A souligner que le CKD est un système à travers lequel l'ensemble des pièces détachées nécessaires pour assembler complètement un véhicule sont vendues par les constructeurs à leurs filiales à l'étranger, tandis que le SKD sont des produits partiellement assemblés et exportés par les constructeurs à leurs filiales ou leurs partenaires à l'étranger détenant une licence.

Rappelant les différents textes législatifs élaborés jusque-là dans le cadre de l'investissement, le ministre a fait savoir qu'avant la fin 2016, l'ensemble des textes d'application seront parachevés pour aboutir à l'entame de 2017 à "un cadre assaini, stable et attractif".

"Avec ce nouveau socle législatif, nous disposons, pour la 1ère fois, d'un droit simple, stable, transparent et donc prévisible", a soutenu le ministre, en présence du ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdeslam Chelghoum, du secrétaire général de l'Ugta, Abdelmadjid Sidi Said, du président du FCE, Ali Haddad, et d'une centaine de chefs d'entreprise.

Par ailleurs, il a noté que les efforts se focalisaient actuellement sur la reconstruction des filières de la

sidérurgie et métallurgie, les liants hydrauliques, l'électrique et l'électroménager, la mécanique, l'automobile et l'aéronautique, la chimie industrielle et pharmacie, la construction et réparation navales, l'industrie agroalimentaire, les textiles et cuirs, le bois et industrie du meuble.

"Le développement de ces filières va nous permettre d'ici 2019 de passer d'importateur au stade de producteur satisfaisant une partie non négligeable de la demande domestique puis à celui d'exportateur de biens transformés", a-t-il avancé.

Produits pharmaceutiques : Le taux de production locale est de 58%

Source : Liberté

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé, hier, à l'occasion de sa visite d'inspection au chantier de l'annexe du laboratoire de contrôle des produits pharmaceutiques à Oran, que le taux de production locale des produits pharmaceutiques est de 58%, alors que l'objectif visé est d'atteindre les 70%. S'agissant du projet de laboratoire, le ministre a été informé que le taux d'avancement des travaux du chantier est de 60%. Cependant, Boudiaf n'a pas mâché ses mots lors de l'inauguration du service d'oncologie à l'EPSP Mohamed-Seghier-Nekkach de la commune d'El-Mahgoun.

La traçabilité des malades et du personnel manque de visibilité. "Il suffit d'un simple logiciel à la place de ces registres non remplis pour la traçabilité de la prise en charge du malade et de la gestion de l'hôpital", instruit le ministre le directeur de l'hôpital. Abdelmalek Boudiaf a ensuite inauguré et visité plusieurs infrastructures de

son département à Gdyl, Oran et le chantier de l'hôpital de 240-Lits à El-Kerma. À l'EHU d'Oran, le ministre de la Santé a inauguré le Samur (service mobile des urgences et réanimation). "Ce sont les premiers soins à domicile. C'est le premier à l'échelle nationale", déclare M. Boudiaf qui a affirmé, par ailleurs : "Le nouveau service d'oncologie de l'EHU utilise la chimiothérapie. Si le P-DG envisage l'utilisation de la radiothérapie, nous l'accompagnerons."

Le ministre a précisé également que son département a acquis "trois accélérateurs, deux pour la wilaya de Sidi Bel-Abbès, et un pour la wilaya de Tlemcen. Aujourd'hui, chaque wilaya a son service de chimiothérapie. Pour la radiothérapie, nous avons des pôles dont Oran". Le ministre a réaffirmé que la radiothérapie est le dernier recours pour traiter le cancer. On commence par la chimio.

Quant au cas des professeurs qui a fait couler de l'encre, M. Boudiaf relativise : "Ce n'est ni une sanction ni une punition. La retraite est un droit et elle permet à la jeune génération d'assumer ses responsabilités. La relève est assurée. Nous avons 3 000 cadres. Nous n'avons eu aucune résistance de la part des professeurs admis à la retraite", conclut le ministre de la Santé.

"Rendre l'investissement attractif dans les énergies renouvelables"

Source : Liberté

Mourad Louadah, Président de la Commission des Energies Renouvelables au FCE, a "Liberté"

Le spécialiste du domaine présente les préoccupations soulevées à propos de la transition énergétique lors du Forum international de l'énergie.

Liberté : Quelles conclusions tirez-vous de la session sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique organisée la première journée du Forum international de l'énergie tenu à Alger du 27 au 28 septembre ?

Mourad Louadah : Lors de la session sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, nombre d'intervenants ont souligné l'importance des subventions aux entreprises pour augmenter la part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique de chaque pays.

Tous les pays qui ont subventionné leurs entreprises dans leur développement dans le renouvelable comme le Japon, les Pays-Bas, les États-Unis ont réussi. Ils sont parvenus à accroître considérablement la part du renouvelable et à réaliser des progrès importants dans l'efficacité énergétique. Les gouvernements de ces pays ont également beaucoup investi dans le savoir et la recherche dans les universités dans les domaines des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Qui dit université dit nouvelles technologies. On ne peut avoir une efficacité énergétique sans une productivité et qui dit productivité dit technologies de pointe.

Quelles sont les principales préoccupations évoquées lors du Forum international de l'énergie ?

Plusieurs intervenants ont souligné la nécessité d'une transition énergétique et cette transition énergétique ne peut venir que du renouvelable. L'Algérie dans le domaine du renouvelable est bien placée. Il faut savoir que 75% du renouvelable dans le monde, c'est du solaire. L'Algérie a le plus important potentiel solaire dans le monde. Il convient d'exploiter ce potentiel.

Quels sont les messages envoyés par Ségolène Royal, la ministre française de l'Environnement et présidente de la COP 21, lors de son intervention au Forum international de l'énergie ?

Ségolène Royal est revenue sur les conclusions de la conférence de la COP 21 qui s'est tenue à Paris récemment et qui a abouti à un accord planétaire sur le changement climatique. Si on compte sur les énergies fossiles, on va arriver à un seuil critique de 2% d'émissions de gaz à effet de serre. Pour diminuer le gaz à effet de serre (qui menace le monde), la transition énergétique doit d'abord mettre des freins à la prédominance des énergies fossiles dans le bilan énergétique des pays de la planète, développer le renouvelable le plus tôt possible. La COP 21 a dégagé un fonds de 100 milliards de dollars dont 14 milliards de dollars pour l'Afrique pour réaliser des projets d'investissement dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. L'Algérie doit bénéficier de cet argent. Pour qu'elle bénéficie du fonds de la COP 21, elle doit présenter des projets concrets d'investissement dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. J'espère que le nouveau cahier des charges que prépare le ministère de l'Énergie ne sera pas contraignant, en particulier dans les appels d'offres pour les entreprises qui veulent investir dans le renouvelable, les partenaires étrangers qui s'intéressent à l'Algérie et qui attendent une réglementation claire et souple qui assure une rentabilité de leurs investissements. Ségolène Royal a également indiqué avoir reçu des assurances du gouvernement que l'Algérie va ratifier rapidement l'accord de la COP 21. Elle a reçu la promesse de plusieurs pays participants de ratifier l'accord avant la prochaine réunion de la Cop 22 prévue au Maroc en novembre prochain.

Quelles sont les autres préoccupations soulevées par les participants au Forum ?

Autre préoccupation relevée dans le Forum, est qu'on est arrivé à la conclusion que nous sommes obligés d'atteindre l'objectif de 20 à 30% de renouvelable dans la consommation énergétique de chaque pays. On a plaidé également pour l'abandon du nucléaire. Le gaz, par contre, peut être une alternative dans la transition énergétique. On peut substituer au gasoil le GPL carburant et le gaz naturel carburant. Il convient de retenir que les États-Unis ont atteint la production de 43 000 MW et créé 209 000 emplois dans le solaire. Ils visent la production de 100 000 MW et 400 000 emplois dans le solaire en 2020. L'Algérie, pour accélérer le développement du renouvelable, doit arrêter un cahier des charges attractif pour les projets d'investissement dans ce domaine. Dans le cas contraire, on risque d'accumuler un autre retard important dans le développement des énergies renouvelables.

[La création d'une centrale des risques en projet](#)

Source : El Watan

Un appel à propositions d'un montant d'un million deux cent mille euros devrait être lancé dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association (P3A-III) Algérie Union européenne en vue de la mise en place d'une Centrale des risques au sein de la Direction générale des douanes algériennes. Le projet de jumelage vise à augmenter la performance de la direction générale des Douanes (DGD) par une meilleure maîtrise des risques et une prestation de qualité à travers notamment un respect plus rigoureux des délais au profit des utilisateurs des services douaniers.

Selon le document portant appel à propositions, le jumelage envisagé, entrant dans le cadre de la modernisation des services des finances publiques, vise à «rendre le contrôle douanier plus performant et à pérenniser le recouvrement des droits et taxes, tout en luttant efficacement contre la fraude». Un objectif qui s'inscrit dans le cadre d'autres actions spécifiques pour accélérer le processus de dédouanement par comparaison aux délais actuels entrant dans le cadre des opérations d'import-export.

Le projet de jumelage axe sur la nécessité de relier les différents éléments de risque en une stratégie et une structure de gestion au sein d'une Centrale de gestion des risques. Dans le contexte douanier, la gestion des risques constitue, selon le projet, «une technique de travail moderne, efficace et rentable, qui apporte une aide considérable aux administrations des douanes pour gérer efficacement les fonctions opérationnelles, y compris le contrôle des marchandises et des personnes, les fonctions non opérationnelles telles que les services de support informatique, allouer un volume de ressources adéquat aux domaines présentant le plus de risques et obtenir de meilleurs résultats avec des ressources égales ou inférieures». Dans ce cadre, les douanes algériennes élaborent leur propre système de gestion des risques afin d'atteindre les objectifs fixés au niveau national.

Par ailleurs, le projet vise à améliorer la communication interne au sein de l'administration afin de garantir la transmission d'informations aux principales parties prenantes concernant les systèmes, les règles et les procédures. Selon le document portant projet de jumelage, les services des douanes doivent «passer d'une vision statique qui décrit une cible au moyen d'un schéma directeur à une vision plus dynamique centrée

sur l'enrichissement continu du potentiel de la DGD». La douane algérienne, qui est en première ligne dans l'application des dispositions du volet commercial de l'accord d'association avec l'UE, «doit s'approprier les règles qui y sont consacrées afin d'éviter toute nouvelle infraction à l'accord d'association», peut-on lire par ailleurs dans le document. Ainsi, les douanes algériennes sont conviées à mettre en œuvre un système de «gestion coordonnée des frontières», soit une intégration des actions et contrôles de tous les intervenants en ce qui concerne le franchissement des frontières par des marchandises, et ce, en coordination avec d'autres ministères et/ou organismes gouvernementaux (Commerce, Agriculture, Santé, Industrie, Télécommunications).

Exportation de chlore vers la Tunisie

Source : El Watan

Dans le cadre de l'encouragement des industriels et des exportateurs et de la mise en place de mécanismes de facilitations techniques et administratives initiés par les pouvoirs publics, une brigade des Douanes algériennes, accompagnée des autorités locales, s'est rendue, mercredi dernier, vers l'unité de produits chimiques, Sasco Ind, laquelle est située à Oumache, à 20 km au sud de Biskra, pour y effectuer toutes les procédures légales et le contrôle d'une cargaison de 80 tonnes de chlore destinée à la Tunisie. Cette première opération jetant les bases de la création d'un port sec dans cette commune a été suivie de près par Mohamed Hamidou, wali de Biskra, qui a rappelé à cette occasion que l'Algérie tente une sortie de sa dépendance aux exportations des hydrocarbures en investissant dans d'autres créneaux et secteurs d'activité industrielle.

Cette unité de production de divers produits chimiques réalisée par un privé avec un soutien financier étatique,

inaugurée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en octobre 2015, affrètera d'autres convois d'acide chlorhydrique pour son client tunisien qui en a commandé 300 tonnes livrables avant novembre 2016. Profitant des formidables gisements de sel dont jouit la wilaya de Biskra, elle se lancera bientôt dans l'élaboration et l'exportation de substance extraites et dérivées de cette matière aux multiples utilisations, indique-t-on.

COMMERCE

Air Canada : Des vols sans escale Montréal-Alger à partir de l'été 2017

Source : El Moudjahid

Quatre vols hebdomadaires prévus pour transporter les voyageurs de la plus importante communauté algérienne sur le continent américain.

Air Canada vient d'annoncer l'introduction de vols sans escale entre Montréal et Alger et Montréal-Marseille. Les nouveaux vols sans escale seront exploités à partir de juin 2017.

Ce vol intervient à temps, sachant que l'Algérie compte une communauté de plus en plus nombreuse au Canada, évaluée à environ 100.000 personnes, et qui fait d'elle la deuxième en importance après celle que nous avons en France.

«Air Canada est ravie de proposer un service sans escale au départ de Montréal sur deux nouvelles destinations attrayantes, Marseille et Alger. En plus de notre service Montréal-Shanghai, récemment annoncé, ces nouvelles destinations augmentent encore notre portée mondiale au départ de Montréal, ce qui renforce la place de l'aéroport Montréal-Trudeau en tant que plaque

tournante stratégique pour l'ensemble de l'est du Canada et du nord-est des États-Unis», a affirmé Benjamin Smith, président - Transporteurs de passagers d'Air Canada, lit-on dans le communiqué rendu public récemment.

En effet, la liaison Montréal-Alger devrait être la deuxième destination en Afrique, après la liaison Montréal-Casablanca. Cette liaison, tout comme la liaison Montréal-Marseille, sera assurée par Air Canada Rouge. «Ce sera notre deuxième destination en Afrique, ce qui fait d'Air Canada l'un des rares transporteurs internationaux qui exploitent des vols à destination des six continents habités».

Concernant l'horaire des vols, c'est prévu de façon à optimiser les correspondances à la plaque tournante d'Air Canada à Montréal. «Les passagers de tous les vols peuvent accumuler et échanger des milles Aéroplan. En outre, ceux qui y sont admissibles peuvent profiter de l'enregistrement prioritaire, de l'accès au salon Feuille d'érable, de l'embarquement prioritaire et d'autres avantages», lit-on encore.

On apprend également que ces deux nouvelles liaisons saisonnières seront assurées par Air Canada Rouge au moyen d'appareils 767-300ER de Boeing de 282 places, qui propose trois options de confort : la classe économique, la place Préférence, offrant plus d'espace pour les jambes, et Premium Rouge, offrant plus d'espace personnel et un service supérieur.

«Les places sur la liaison Montréal-Marseille sont maintenant offertes à la vente, et les billets sur la liaison Montréal-Alger seront disponibles prochainement.» Misant sur le succès d'Air Canada à Casablanca (ce service reprend en avril 2017 et sera assuré toute l'année), le service à destination d'Alger sera le seul vol

sans escale exploité par un transporteur canadien entre Montréal et cette ville d'Afrique du Nord, établissant Air Canada comme un joueur de premier plan dans le marché important et grandissant entre le Canada et l'Algérie

Sous réserve d'approbation gouvernementale, Air Canada Rouge proposera, à partir du 26 juin 2017, quatre rotations hebdomadaires entre Montréal et l'aéroport d'Alger Houari-Boumediene, toujours en 767-300ER. Pas de détail sur les jours d'opération ou les horaires, les réservations n'étant pas encore ouvertes, mais la compagnie sera en concurrence directe avec Air Algérie.

Il ya lieu de rappeler que le premier vol commercial Alger-Montréal de la compagnie nationale Air Algérie a été inauguré en 2007.

L'accord relatif à cette ouverture a été signé, le 5 juillet 2006 à Ottawa, entre les autorités algériennes et canadiennes. Cet accord portant sur les instruments de coopération aérienne ouvre aux deux compagnies des deux pays (Air Algérie et Air Canada), les services aériens réguliers entre les deux pays. L'ouverture de cette ligne est intervenue dans un délai qui n'a pas dépassé une année, et son succès n'a pas démerité depuis.

[Djezzy lance la «4G» à Constantine, Sétif et Djelfa](#)

Source : Le Quotidien d'Oran

Djezzy «ouvre son service «4G» dans les wilayas de Constantine, Sétif et Djelfa», affirme un communiqué de l'opérateur, annonçant, ainsi, «une nouvelle page dans le processus du développement de l'Internet mobile, très haut débit aux plus hauts standards internationaux».

Djezzy affirme être «au rendez-vous, conformément à son engagement, sans cesse renouvelé, d'être au service du client, de répondre à ses différentes attentes et de faire de la «4G», un levier de croissance». Le communiqué de l'opérateur invite «les clients 3G à profiter d'une connectivité 4G à très grande vitesse sans différence de tarification».

«Pour les nouveaux abonnés, tout est fin-prêt dans les boutiques pour signer un contrat 4G, acquérir une SIM et un Smartphone compatible parmi les choix qui seront proposés», précise Djezzy.

Cité dans le communiqué, Thomas Herbert Gutjahr, directeur général de Djezzy a déclaré: «je suis très content de l'ouverture, aujourd'hui, de notre service 4G' dans trois wilayas. Je tiens à féliciter les équipes qui ont œuvré, afin que nous soyons prêts pour ce rendez-vous important qui consacrera le leadership digital du nouveau Djezzy. Nos produits et nos offres 4G' vont bientôt s'étendre vers d'autres régions du pays». Le président exécutif de Djezzy, Vincenzo Nesci, a également remercié «les équipes qui ont permis à Djezzy d'être prête pour la bataille de la 4G' afin d'être le leader numérique de référence, pour tous les consommateurs algériens et apporter notre contribution à l'émergence d'une économie nationale digitale ». Après Constantine, Sétif et Djelfa, Djezzy annonce également «l'ouverture, dans les prochaines semaines, de son service 4G' dans 17 autres wilayas achevant, ainsi, le déploiement de son réseau de 4ème génération dans une vingtaine de wilayas avant fin 2016». Les wilayas concernées sont : Bejaia, Bouira, Tيارت, Skikda, Médéa, Mostaganem, Ain Defla, Alger, Oran, Blida, Tlemcen, Batna, Tizi Ouzou, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, El Oued et Mila.

Sylabs, une start-up au cœur de l'innovation technologique

Source : Liberté

Sylabs est une microentreprise créée par de jeunes passionnés d'entrepreneuriat et de nouvelles technologies.

L'entreprise Sylabs, accompagnement des startups et de jeunes créateurs d'entreprises, organise des expositions artistiques, des conférences, des travaux en ateliers autour des arts, de la technologie et des startups. Abdellah Mallek est fondateur et directeur général de Sylabs. Il nous explique que la vocation de Sylabs est d'aider les jeunes à concrétiser des projets entrepreneuriaux et de leur permettre de se mettre en contact avec la communauté créative. L'entreprise compte aujourd'hui quatre personnes venues de différents horizons mais qui ont toutes la même vision, celle de contribuer au développement des compétences de jeunes Algériens et de diffuser l'esprit entrepreneurial. Abdellah Mallek, évoquant l'environnement dans lequel évolue l'entreprise de manière générale, souligne qu'à la création de Sylabs, subsistaient des appréhensions. Car, ajoute-t-il, nous ne savions pas à quel stade nous serions capables d'arriver. Mais, dit-il, nos craintes se sont vite dissipées, parce que nous croyons en l'entreprise et en l'avenir et que nous sommes allés à la rencontre de jeunes avides de nouvelles expériences et de nouvelles connaissances, animés d'une grande curiosité pour l'innovation et la technologie, et désireux de créer de la valeur ajoutée dans le pays. Le fondateur de Sylabs tempère cependant son enthousiasme et souligne : "Ce n'est certainement pas la Silicon Valley, mais nous avons déjà les bons ingrédients pour réussir l'émancipation de startups innovantes. Il y a des jeunes hautement qualifiés et

ouverts à l'innovation et au progrès et une communauté qui se crée autour de valeurs de partage et de collaboration, avec un niveau technique et académique assez élevé." Mais tout cela, poursuit-il, devra être renforcé par un environnement facilitant la création d'entreprises innovantes, et toutes les parties prenantes devront y contribuer, le gouvernement en facilitant les mesures d'accès à l'entrepreneuriat, les universités en instaurant cette culture dès les premières années d'études, les entreprises en encourageant l'initiative locale et en l'accompagnant... L'existence d'espaces à l'image de Sylabs, où l'énergie créatrice peut s'exprimer à travers des projets concrets, fait partie, note-t-il, des initiatives aidant au lancement d'un vrai écosystème de startups. Parmi les actions qu'elle a entreprises, Sylabs a lancé, par exemple, Youth Academy, un programme technologique destiné à la jeune génération intéressée par la technologie, l'innovation et le numérique. Différentes disciplines y sont abordées pour attiser la curiosité du jeune public : des bases de la programmation à la réalité virtuelle, en passant par Arduino, la sécurité informatique, le design thinking et le design graphique... Les technologies n'auront plus aucun secret pour les innovateurs de demain et autres développeurs en herbe. En pratique, les jeunes s'essaieront également à l'impression 3D grâce aux équipements du FabLab GE Garages, installé au sein de Sylabs depuis mars dernier grâce à un partenariat entre la jeune startup algérienne et General Electric. Le programme en question a été animé par de jeunes spécialistes en technologie ainsi que des intervenants algériens de renom, dont Noureddine Tayebi, entrepreneur établi à la Silicon Valley.

Groupe PSA : «L'ouverture de notre DS Store Alger est imminente»

Source : El Watan

*Sophie Burki. responsable DS Moyen-Orient et Afrique
Sihem Oulmane. Directrice de DS en Algérie*

Comment voyez-vous l'évolution du marché algérien pour la marque DS ?

On est d'abord en train de voir comment s'organise ce marché avec la mise en place du système des quotas qui ont, évidemment, un petit peu freiné nos perspectives d'évolution. Mais en tant que jeune marque, nous croyons beaucoup au marché algérien. .

Avez-vous fait l'inventaire des ventes de vos modèles DS en Algérie ?

Malgré les difficultés dont nous venons de parler et la fermeture du marché qui a eu lieu cette année, on va faire une année 2016 avec de meilleurs résultats que l'année 2015. On voit donc clairement la force de la nouvelle marque DS. Nous allons terminer l'année à 200 unités, ce qui fait le double par rapport à l'année dernière.

Les modèles DS 4 et DS 5 ont eu un bon succès, car ils correspondent bien au marché local. On a donc de quoi croire énormément à notre réussite. Et on travaille pour le développement de notre marque en Algérie au-delà de la conjoncture actuelle. Nous allons nous déployer au fur et à mesure sur le sol algérien pour respecter les engagements du directoire de DS. La prochaine étape sera l'implantation de notre DS Store à Alger.

C'est pour quand alors ce fameux show-room original ?

L'ouverture de notre DS Store Alger est imminente. Nous sommes en train de travailler dessus mais nous ne pouvons pas donner de date exacte pour l'instant. Il faut juste savoir que le projet est dessiné et finalisé. Les travaux sur notre site algérois vont débiter avant la fin de cette année.

Que faites-vous pour être plus attractifs, notamment sur le plan des prix ?

Nous faisons beaucoup d'efforts à ce niveau mais nous pensons que notre notion de service va faire la différence avec nos concurrents. On commence déjà par nous déployer convenablement et ensuite notre gamme complète de services sera offerte à nos clients algériens, au même titre que nos clients en France et ailleurs dans le monde. Par exemple, DS assistance existe déjà en Algérie. Notre politique est d'abord d'avoir des modèles exceptionnels et un réseau performant. Il est important que notre client se sente appartenir au réseau DS et qu'il soit bien accueilli chez lui. Donc, quand on aura notre DS Store, la vraie aventure commencera, car il nous permettra d'apporter ce contact humain et notre qualité de service.

Pouvez-vous nous expliquer cette insistance sur l'importance du DS Store ?

Nos DS Store sont plutôt des boutiques de luxe que des concessions automobiles classiques. Ça représente toute l'âme et l'identité haut de gamme de DS. On y crée une ambiance unique qui met en valeur notre savoir-faire. Notre rêve c'est que notre client soit accueilli chez nous comme s'il rentrait dans un palace avec la même

qualité d'attention et de service. C'est notre manière à nous de faire de l'automobile.

TRANSACTIONS & CONTRATS

Général Emballage attire le fonds DPI dans son capital

Source : Maghreb Emergent

Development Partners International (DPI) remplace Afrik Invest dans le capital social du leader maghrébin du carton ondulé à travers African Development Partner (ADP II Fund). Une belle opération.

C'est un consortium comprenant ADP II et Deutsche Dating Investitions- und Entwicklungsgesellschaft mbH qui a acquis, aux termes d'un accord finalisé le 25 août 2016, une participation de 49% dans le capital de Général Emballage. Le fonds d'investissement basé à Londres a puisé dans sa seconde levée de fonds dédiée à l'equity en Afrique pour prendre position en Algérie au sein d'une entreprise industrielle à la croissance particulièrement rapide.

L'arrivée de DPI dans le capital de Général Emballage supprime la sortie contractuelle du fond d'investissement Afric Invest qui a accompagné le développement de Général Emballage depuis 2009, détenant 40% des parts sociales de la SPA.

DPI s'est imposé comme l'un des principaux fonds de participation privés en Afrique, avec un portefeuille de 1,1 milliard USD. Il a levé 725 millions de dollars en mars 2015 pour son second fonds dédié à l'investissement en Afrique, ADP 2 Fund.

Une belle opération capitalistique

Général Emballage réalise une belle opération capitalistique en prolongeant avantageusement sa politique de partage de la croissance avec des investisseurs étrangers accélérateurs de son développement.

M. Ramdane Batouche, Président et fondateur du Général Emballage, a d'ailleurs évoqué, lors de la cérémonie de signature, le mérite de cette option stratégique qui fait aujourd'hui de Général Emballage « le principal acteur de l'industrie du carton ondulé en Algérie depuis une dizaine d'années » et le met « en pole position pour capter la croissance tendancielle de la demande en carton ondulé ». Général Emballage, qui est parti depuis quelques années à la conquête de marchés à l'extérieur, peut compter sur ce nouveau partenaire dans son actionariat pour « envisager avec davantage de sérénité la poursuite de notre croissance en Algérie et la conquête de nouveaux marchés à l'international », a ajouté Ramdane Batouche, « Nous apprécions, a-t-il précisé, en particulier l'expérience avérée de DPI avec les entreprises familiales et sa grande connaissance des marchés algériens et africains. » L'expérience du tour de table avec Afric Invest a été particulièrement appréciée à Akbou, siège de Général Emballage, et « de grandes avancées ont été accomplies » depuis 2009 et l'arrivée de ce fonds d'investissement dans le capital de la SPA.

Des rendements supérieurs à 30%

La firme de private equity Development Partners International (DPI) a développé une réelle expertise dans l'investissement en Afrique. Sa cofondatrice, Runa Alam, a expliqué, il y a quelques mois, au Financial Times la logique des engagements de DPI sur le continent : « En Afrique, nous investissons dans les industries qui bénéficient de la montée de la classe moyenne. Ce sont

des industries qui connaissent un taux de développement de 20% par an. » Les performances de Général Emballage depuis six ans l'ont rendu éligible aux critères de participation à son capital d'un fonds, aujourd'hui prestigieux par ses succès, comme DPI. La venue de ce fonds révèle surtout la confiance de ses souscripteurs dans le potentiel de développement de Général Emballage.

Le premier fonds levé par DPI et dédié à l'Afrique, ADP 1 Fund a réalisé des taux de rendement supérieurs à 30% pour ses neuf investissements. Ces résultats impressionnants ont attiré les investisseurs institutionnels qui ne s'intéressaient pas, jusqu'à récemment, à l'Afrique. Près de 33% des souscriptions au deuxième fonds dédié à l'Afrique de DPI sont recensés désormais parmi des fonds de pensions, contre 12% seulement pour le premier fonds.

Investitions- und Entwicklungsgesellschaft mbH, l'autre investisseur étranger à venir dans le capital de Général Emballage est une société allemande pour l'investissement et le développement.

Un ambitieux plan de développement préservé

La valeur de la transaction d'entrée de DPI-sortie d'Afric Invest n'a pas été révélée dans le communiqué de Général Emballage annonçant l'accord. La montée de 40% à 49 % dans le capital de Général Emballage du partenaire étranger laisse penser qu'un apport en cash à la SPA a sanctionné cette opération.

La nouvelle capitalisation de Général Emballage lui permettra de conduire son ambitieux plan de développement en dépit d'une altération de ses marges en 2015 dues aux pertes de change consécutives à la dévaluation du dinar algérien.

REGIONS

Protection des barrages : Des investissements conséquents

Source : El Moudjahid

Système de protection du lac du barrage de Béni Haroun mis en place par les pouvoirs publics consiste en la dépollution des effluents issus des huit communes de Mila située en amont du barrage de Béni Haroune. Pour ce faire l'état a déboursé 11 milliards de dinars.

Selon une source du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement (MREE), il s'agit des communes de Ferdjioua, Grarem Gouga, Sidi Merouane, Zeghaia, Oued Endja, Amira Arrès et Rouached. Le même système de protection est conçu pour l'ensemble des barrages au niveau national afin de les protéger contre certains phénomènes naturels. Il s'agit, selon un document du département de Abdelkader Ouali, de lutter contre l'envasement du barrage issu en partie des eaux usées brutes ; contre l'augmentation du taux d'oxygène qui évitera ainsi la fermentation des eaux du lac, lit-on dans le document du MREE.

De par sa réalisation, le schéma général d'assainissement, permet de protéger de manière efficace les eaux de la retenue et de manière plus précise de lutter contre l'envasement du barrage issu en partie des eaux usées brutes ; l'augmentation du taux d'oxygène qui évitera ainsi la fermentation des eaux du lac ; lutter contre l'apport de matière azotée qui peut compromettre la vie piscicole du lac ; lutter contre l'apport de substances phosphorées à l'origine de l'eutrophisation du lac entraînant une profusion d'algues ; et d'éradiquer des nuisances et des risques épidémiologiques actuels mais aussi d'améliorer le cadre de vie des citoyens.